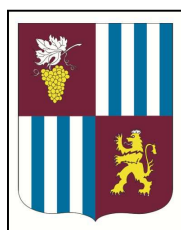


Le journal de

SAUSSIGNAC



Novembre 2020



2



Sommaire

Edito/Edito Anglais.....	3
Les échos du Conseil Municipal.....	4
Budget communal 2020	5
Travaux réalisés	6-7
Echos de l'école/Anniversaire	8
La vie du village.....	9 à 12
Informations - SMD3	13 à 15
Informations déchets - RAPPEL.....	16
Informations ars	17-18
Covid-19	19
Il était une fois	20
Les brèves.....	21
Infos utiles	22-23
Infos pratiques.....	24



Si voulez participer à la création du journal
n'hésitez pas à nous envoyer:
textes, photos, annonces, poèmes,
histoires etc... en fonction de l'espace disponible.
journal.saussignac@gmail.com



3

Edito

Chers Saussignacoises, Chers Saussignacois, Chers Amis

Le virus circule toujours et même si notre département est relativement épargné, il convient de ne pas relâcher les mesures sanitaires (masques/distanciation/ limitation des manifestations), car tout autour de nous, les départements limitrophes sont en réseau d'alerte.

La pandémie du COVID laisse, hélas, présager des lendemains très douloureux entraînant des personnes dans la pauvreté et le chômage.

Nos responsables nationaux sont confrontés à de multiples tâches et défis, car l'épidémie n'a pas, pour autant, éradiqué le terrorisme, la violence à l'égard de nos forces de sécurité, les problèmes migratoires, et a durement affecté les finances publiques, et fait exploser les inégalités.

Cette crise sociale se double d'une crise économique et tous les plans de relance gouvernementaux auront bien du mal à atténuer l'angoisse et l'amertume des concitoyens, des collectivités locales et des entreprises.

Au niveau communal, des travaux de réfection, importants, ont été accomplis au groupe scolaire et nous les devons à des élus et à nos agents techniques; qu'ils en soient remerciés.


Une campagne de curage de nos fossés, des opérations de sécurisation du bourg pour freiner les ardeurs de certains automobilistes, des travaux de toitures de bâtiments communaux, la réfection du terrain de tennis... sont en cours.

Mais notre été a mis en évidence le formidable réservoir associatif de notre village et des apéros vigneron, aux journées du Patrimoine, aux Arts au château, à la soirée musicale anglo-saxonne de mi-octobre, et au lien social ou services qu'apporte " le Timbré " ... On doit mesurer et apprécier ces engagements bénévoles au service de notre village, de nos coteaux, et de nous tous.

A vous tous, membres de nos chères associations, nous vous exprimons, notre gratitude pour nous avoir fait (et faire) oublier notre torpeur et la morosité ambiante.

En espérant que la recherche médicale apporte, prochainement, la solution à la pandémie, je vous souhaite à tous, de bonnes fêtes de fin d'année.

Daniel Rabat
Maire de Saussignac

Edito en Anglais 

Dear residents of Saussignac and friends,

The COVID-19 virus is still with us, and even if our department has relatively few cases, it is important not to relax the health measures (masks / hand washing / social distancing), because all around us, the neighbouring departments are much more severely affected.

Unfortunately, it is difficult to be optimistic post COVID-19, with many people suffering from reduced income and unemployment.

Our national leaders face multiple tasks and challenges, as the epidemic has not, however, eradicated terrorism, violence against our security forces, racial tensions, and has severely affected the public finances, and greatly increased inequalities.

This social crisis is coupled with an economic crisis, and any government stimulus package will struggle to alleviate the worries and anger of citizens, local communities and businesses.

In the village, significant repair work has been carried out at the school complex, and we thank the officials and commune employees for all their work.

A campaign to clean up our ditches, introduction of speed restriction installations, to curb the enthusiasm of certain motorists, roofing work on municipal buildings, repair of the tennis court, etc. are underway.

This summer has highlighted the wonderful reservoir of goodwill in our village, the Apéro's des Vignerons, the Journées des Patrimoine, the Arts au Château, the Anglo-Saxon musical evening in mid-October, and the social link and services of the "Au Timbré" ... We greatly appreciate these voluntary commitments in the service of our village, for our commune, and for all of us.

To all of you, members of our associations, we express our gratitude to you for having helped us to forget a little the difficult position in which we all find ourselves at present.

One last word for our British residents. The French Government website for applications for your Titre de Séjour is now open and operational.

You will find it on the website : <https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr/brexit/brexit-demande-titre-sejour/>

Hoping that medical research will provide a solution to the pandemic soon, I wish you all a Happy New Year.

The Mayor, Daniel RABAT

Translated by Alan Thomas

4



Les Echos du Conseil Municipal

Séance du 18 juin 2020

- Avenant au bail du restaurant " le Lion d'Or " pour remise exceptionnelle de loyers en raison de la crise sanitaire.
- Désignation des représentants de la Commune au Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS) : Mme Monique PEDEGAI et M. Jonathan BOLD.
- Programmation de travaux d'éclairage public avec le SDE 24 (remplacement des luminaires " boules ").
- Renouvellement des membres de la commission communale des impôts directs.
- Décision de création d'un city Park et demandes de subventions.
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales reconduction des taux antérieurs (inchangés depuis plus de 10 ans).

Séance du 21 juillet 2020

- Vote du budget principal et des budgets annexes
- Demande de fonds de concours auprès de la CAB pour travaux de mise aux normes des toilettes publiques (place de l'Eglise) et travaux de réfection de l'escalier extérieur et la toiture à la mairie.
- Proposition de candidats à la désignation de représentants de la CAB au syndicat d'eau potable (SIAEP) et au syndicat des déchets (SMD3).
- Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales.

Séance du 17 septembre 2020

- Décision pour extension de l'éclairage public, sur la RD 4, côté MONESTIER avec le SDE 24
- Etude de l'extension de l'éclairage public " au Moulin " en 2021 ou 2022.
- Approbation d'une convention avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour une étude sur l'aménagement du bourg.
- Décision sur une facture de géomètre suite à un procès-verbal de bornage à " Rigaud.
- Délibération pour vente du lot n° 4 au lotissement " La Forêt.
- Révision des loyers communaux.
- Aménagement d'un des deux postes d'agent technique.
- Vote du transfert des biens mobiliers et immobiliers des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif, suite au transfert de compétences à la CAB depuis le 1er janvier 2020.

INFORMATION CONCERNANT L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Suite l'arrêté du 15 septembre 2020, paru au Journal Officiel du 25 octobre 2020, **notre commune n'est pas classée en état de catastrophe naturelle** au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les communes de Dordogne reconnus en état de catastrophes naturelles sont :

Communes d'Archignac (1), Badefols-d'Ans (2), Buisson-de-Cadouin (Le) (1), Calviac-en-Périgord (1), Campagne (1), Carsac-Aillac (1), Coteaux Périgourdiens (Les) (2), Coux et Bigaroque-Mouzens (1), Étouars (1), Feuillade (La) (2), Lussas-et-Nontronneau (1), Mareuil en Périgord (1), Nanthiat (1), Nontron (2), Pazayac (2), Saint-Crépin-et-Carlucet (1), Saint-Cyprien (1), Saint-Martial-de-Valette (1), Terrasson-Lavilledieu (2), Teyjat (2), Varaignes (1).

Vous pouvez consulter l'intégralité de cet arrêté sur le lien suivant :

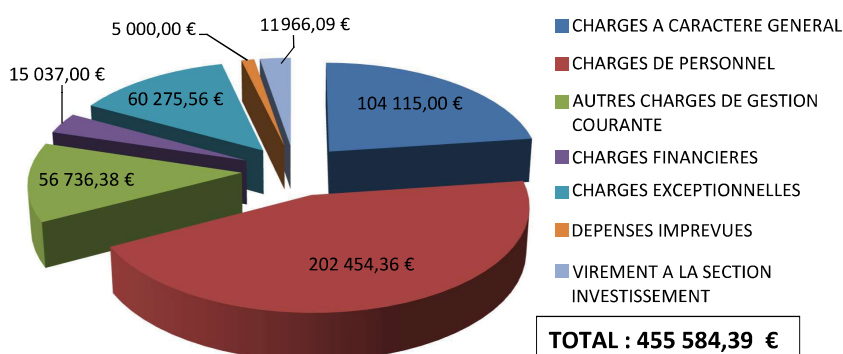
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042460746>



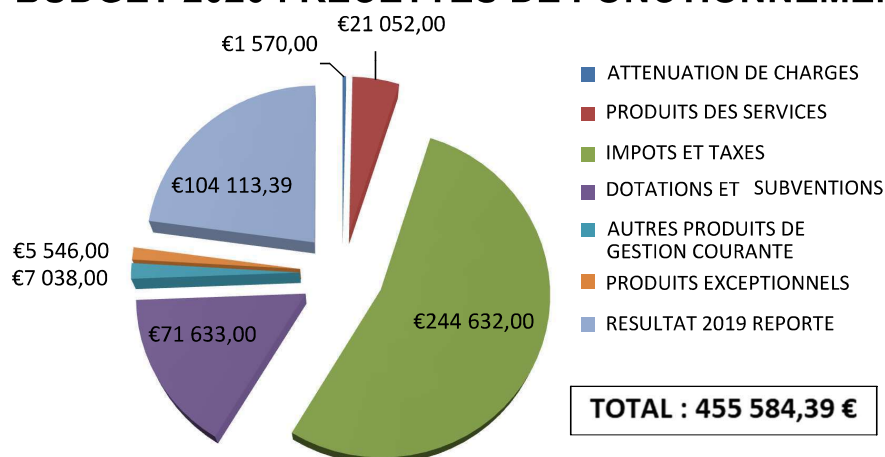
Budget communal 2020

FONCTIONNEMENT

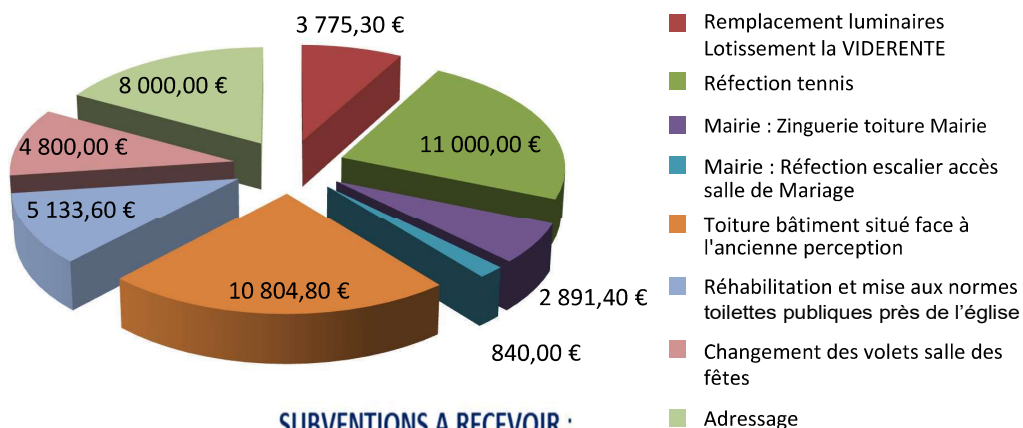
BUDGET 2020 : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET 2020 : RECETTES DE FONCTIONNEMENT



TOTAL DES INVESTISSEMENTS : 47 245,10€



SUBVENTIONS A RECEVOIR :

- FOND DE CONCOURS HABITATCOMMUNAUTA AGGLOMERATION BERGERAC : 3000 €

- PREFECTURE DETR Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux : 17 667,83 €

TOTAL : 20 667,83 €

6



Travaux réalisés

ECOLE

Pendant le mois d'août, nos employés municipaux, Julien et Sébastien ont profité des vacances scolaires pour réaliser un certain nombre de travaux à l'école communale.

Nous les remercions vivement pour l'excellent travail accompli.

Coté classe de MATHILDE



Sanitaires murs
et plafonds



Vestiaires refait
du sol au plafond

Coté classe de SONIA



Couloir:
murs et plafonds





7

Travaux réalisés

JEUX EXTERIEURS



Rénovation Toboggan
et partie en bois



Terrain de tennis

A l'automne, le terrain de tennis a été rénové par la société SMTP (82710 BRESSOLS)

Ces travaux ont porté sur :

- Le sol : rebouchage, peinture et marquage
- La clôture : changement de l'ensemble du grillage

Montant des travaux : 11 000 €



8



Echos de l'École

L'école a rouvert ses portes début septembre, elle a été repeinte en partie et quelques travaux ont été effectués durant l'été pour accueillir les 25 élèves de CE1-CE2 de Madame Dal-Mas et les 19 enfants de la classe de grande section-CP, de Madame Godet.

Les peintures du couloir principal ont été refaites ainsi que les toilettes et l'entrée de la classe des Grandes Sections-CP. La structure de jeu en bois est restaurée afin de permettre aux enfants d'évoluer en toute sécurité.

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis la reprise de l'école début septembre, les mesures ont évolué concernant les modalités d'accueil des enfants.

L'équipe d'enseignants et la mairie s'adaptent afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions sanitaires. Les espaces ont été aménagés afin de permettre une meilleure distanciation entre les élèves et limiter le brassage. Gel hydro-alcoolique, savon et papier essuie-mains à usage unique sont stockés en quantité et les adultes présents accompagnent les enfants à l'apprentissage des gestes barrières.

Afin de mieux organiser le nettoyage des locaux et l'accueil des enfants sur le temps périscolaire, un agent de la commune de Monestier, Sandrine, est venue en renfort.

En effet, Madame Madelpech se consacre aujourd'hui au nettoyage des locaux en fin de journée afin de répondre aux exigences sanitaires. Olga et Martine assurent quant à elle toujours l'accueil des enfants en garderie.

La mairie continue, de concert avec Olga Chouet et Géraldine Laval de travailler à l'élaboration de menus variés qui mettent à l'honneur davantage de produits bio et frais afin de proposer aux enfants un repas riche et sain à des tarifs raisonnables pour les familles.

Les enseignants envisagent toujours de reprendre le cycle piscine au troisième trimestre si les conditions sanitaires le permettent. Les parents volontaires pour accompagner sont évidemment les bienvenus.

Les autres projets pédagogiques à l'extérieur de l'école sont mis en suspens du fait des restrictions. Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 3 Novembre et ce sera l'occasion d'évoquer une possible évolution des conditions d'accueil en garderie de concert avec les autres communes du RPI afin de protéger au mieux les enfants et leurs familles des risques de contaminations.

La commune continue de veiller aux conditions d'accueil des enfants afin de permettre le fonctionnement de l'école malgré l'épidémie.

La mairie vous rappelle qu'il est conseillé de **porter un masque devant l'école**, lors de l'entrée et la sortie des élèves afin de limiter les risques de contaminations,

Il est aussi nécessaire **d'éviter de fumer devant l'école** afin de préserver les enfants et les non-fumeurs. Montrons l'exemple !



Nous félicitons Mme Valentine Lanel pour son centième anniversaire

Avoir 100 ans c'est être un géant

Meilleurs vœux à vous dont nous sommes si fiers,

Nous vous souhaitons de vivre dans la sérénité, le cœur en paix!



La Vie du Village

Des nouvelles de notre association.

Dans le contexte morose de cet été, où de nombreuses manifestations ont dû être annulées, nous avons eu le plaisir de maintenir les Arts au château, et de participer aux journées Européennes du Patrimoine.

A l'occasion **des journées du patrimoine**, qui se sont déroulées les 19 et 20 septembre, dans la salle du château de Saussignac, nous avons présenté deux expositions.

Une exposition prêtée par le CAUE de Périgueux (conseil d'architecture, urbanisme et environnement) intitulée " Patrimoine et environnement ". Elle a été vue par une centaine de personnes et par une quarantaine d'élèves de Saussignac. A cette exposition nous avons ajouté une présentation du patrimoine local, des lieux historiques situés sur le territoire des quatre communes des coteaux. Composée de cinq panneaux, illustrés d'images et de textes décrivant succinctement les lieux, ceux-ci seront mis en dépôt dans les mairies. A cette occasion, nous avons présenté et mis en vente le nouveau guide du patrimoine (dont une version anglaise) qui sera en vente au Timbré et dans les mairies.

Les Arts au château ont pu avoir lieu, en respectant les consignes sanitaires. Une quinzaine d'artistes y ont participé. Des techniques diverses ; pastel, huile, collage, gravure, livres d'artistes, personnages en tissu ont harmonieusement cohabité, magnifiés par les lieux et ceci pour le plus grand plaisir du public qui a été fidèle au rendez-vous.

Et maintenant, est venu le moment de préparer la prochaine manifestation : **Le marché de Noël**. En raison des contraintes sanitaires dictées par l'épidémie du Covid19, nous avons dû, à notre grand regret, renoncer à le réaliser à l'intérieur, car seulement une salle nous permettait de répondre aux contraintes sanitaires. Nous avons décidé de proposer aux exposants de s'installer sur la place de l'église, le **dimanche 6 décembre**, ceci afin de permettre, à ceux qui le voudront de vendre leurs productions et ce, dans une ambiance festive de Noël. Nous souhaitons réaliser, avec l'aide des associations des coteaux, une décoration de Noël, sur la place de l'église, pour enchanter les visiteurs.

Une fois encore, un grand merci à tous ceux qui nous aident et qui soutiennent nos actions.



Marché de Noël annulé dû aux circonstances sanitaires



La Vie du Village

Les Ploucs de Glace, évènement que l'on espère organiser le samedi 19 décembre 2020 à Saussignac

Concerts et restauration en extérieur (en partie ouvert). Programmation et billetterie à venir
(places en prévente, jauge limitée)

Nous sommes conscients que cela dépendra de la situation sanitaire mais faisons tout pour que la culture continue

Anna BOISVERT
Pour le Collectif des Ploucs
07.88.81.33.59

Des nouvelles de Par Tout Art Tisse

Le samedi 17 octobre à la salle du château de Saussignac, après de longs mois privés de loisirs et de culture, l'Association PTAT qui soutient le spectacle vivant en milieu rural a renoué avec son public, lors du concert Folk Roads. Le trio formé de Dalila Azzouz Laborde, Christian Laborde et Emmanuel Seguin Pardiac a entraîné un public ravi vers la musique folk et country des années 1970. Deux guitaristes hors pair et une chanteuse à la voix bouleversante ont animé cette soirée, déclinant des morceaux d'anthologie " arrangés " à leur sauce. Le public, limité à 70 personnes, jauge imposée, ne s'y est pas trompé en les acclamant de plusieurs rappels. Les règles sanitaires ont été scrupuleusement respectées.

Le samedi 21 novembre : à 20 h 30, château de Saussignac, Wally, spécialiste de chansons courtes et engagées, dans son one man show " déstructuré ", soirée humour garantie.

Entrée 10€. Réservation obligatoire. Protocole COVID respecté. Reporté à octobre 2021.

Le vendredi 18 décembre : après-midi récréatif autour d'un spectacle musical de Noël avec Etienne Roux sera offert, en partenariat avec les parents d'élèves et les enseignants, aux enfants des écoles du RPI, accompagné d'un goûter.

Des randonnées sont prévues en 2021 : dimanche 31 janvier au départ de Sigoulès et dimanche 28 mars au départ de Saussignac.

Et toujours les activités permanentes de PTAT : Activités suspendues.

- Le sport loisir, gymnase de Monestier le lundi de 19h30 à 21h (basket et futsal).

Contact Christian Gardés : 06 71 60 29 97

- L'atelier théâtre, salle du château de Saussignac le mardi de 20h à 23h.

Contact Serge Chassigne : 06 75 81 51 13

- La gymnastique pour adultes, salle des fêtes de Monestier le vendredi de 19h30 à 20h30.

Contact Ghislaine Laval : 05 53 27 93 75

A noter, l'assemblée générale de PTAT aura lieu jeudi 3 décembre à la mairie de Razac de Saussignac à 20h30.

Reportée au 07 janvier 2021.

Notre programme est susceptible de modifications selon les contraintes liées au confinement.

Syndicat des vignerons de Saussignac:

Le début de saison fut très compliqué pour l'ensemble des vignerons, après l'annulation de plusieurs animations sur notre village, la question s'était posée sur les apéros vignerons.

Un grand merci à Elsa, Alan et les bénévoles du Timbré qui ont participé à la mise en œuvre du protocole sanitaire, à la réalisation et au bon fonctionnement des apéros.

Cette année 10 vignerons y ont participé et nous avons eu un engouement certains des touristes et locaux malgré les restrictions imposées.

La formule plaît énormément, et le plus de cette année fut une petite animation musicale accompagnant les repas.

Ce rendez-vous estival est très plébiscité et deviendra un incontournable de l'été, nous nous améliorons dans l'organisation mais le tout reste perfectible...

Un grand merci également aux personnes qui ont aidés spontanément au rangement et à Riki et Franck (Château de Fayolle) pour nous avoir prêté des chaises et des tables supplémentaires.

La fin d'année se dessine, nous espérons faire la dégustation des vins nouveaux mais rien n'est certain ... nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et à l'année prochaine !





La Vie du Village

La Gazette du Café Associatif

" La vie au ralenti continue lentement laissant rêver à tous, de bien meilleurs moments "

Chers amis de Saussignac, L'Automne est déjà bien présent, tout comme le Covid qui nous donne bien du fil à retordre et font douter bien des professionnels de tous secteurs.

Nous avons tout de même réussi à pouvoir profiter tous les lundis de nos vignerons et de leurs nectars. Merci à eux et merci à Fabrice, notre traiteur qui nous ont assuré un excellent service tout en nous régaland les papilles !

Merci à la préfecture d'avoir accepté notre plan sanitaire, à la Mairie de nous aider à le mettre en place. Et surtout, merci à tous nos amis présents lors de ces soirées de nous avoir fait confiance et de l'appliquer plutôt bien que mal.

Jusqu'à nouvel ordre, le Café restera fermé au public, cependant nous vous informons tout de même quant aux horaires et activités qui reprendront dès que la situation sanitaire nous le permettra :

Le Café a adopté un horaire d'hiver que voici :

HORAIRE d'hiver (sous réserve Covid)			
	Matin	Après midi	Animation
Lundi			
Mardi	9:30- 11:30		Dépôt de Pain Petit déjeuner
Mercredi		17:30-18:30 19:00- 22:00	Conversation Français/Anglais tous les 15 jours cinéma
Jeudi	9:30- 11:30		Dépôt de Pain Petit déjeuner
Vendredi	9:30- 11:30	a partir de 17:00 19:00- 22:00	Dépôt de Pain épicerie mobile, pizza, légume
Samedi			
Dimanche	10:00-13:00		Petit déjeuner, dépôt de pain L' îlot Caillou: Légume bio, Oeufs

Masques obligatoires, pas plus de six personnes par table, respect de la distanciation.

ACTIVITES

Les mercredis, les cours de conversation Anglo french reprendront suivant les règlementations préfectorales en vigueur. Cette année les expos ont changé de formule afin d' éviter les vernissages : « Un mois chez... » permet aux personnes qui le désirent d'exposer des tableaux, photos, objet insolites ou du terroir



Le vendredi est l'incontournable Rendez-vous avec Pizza Lulu. Dévorez vos pizzas chez nous si cela vous dit, puis faites un petit jeu, mais signalons aussi la présence de notre nouvelle épicerie mobile, qui s'installera en même temps que le food truck sur la place de l'église.

Sylvain dépose toujours ses paniers de légumes au Timbré ce même soir .

Les dimanches, en plus d'un petit déjeuner en bonne compagnie, vous pouvez profiter des légumes de L'îlot Caillou, et des œufs certifiés bio.

Le dépôt de pain continue à un rythme tranquille, merci aux habitants qui maintiennent cette tradition.

Souvenez-vous de soutenir les petites entreprises et les réseaux courts durant cette période particulière et anxiogène.

Nous espérons pouvoir vous préparer un beau mois de Décembre sur la place du village, en partenariat avec toutes les Associations inscrites sur notre village (sous réserve.....)

Merci à tous et à toutes, nous espérons vous voir bientôt " Au Timbré "

Pour nous écrire : autimbre24@gmail.com

Pour l'info Facebook : Au Timbré

ASSOCIATION LES HABITANTS DE SAUSSIGNAC

Président : Alan Thomas

Vice président : Olivier Roches

Trésorière : Alan Thomas/ julien Feytout

Secrétaire : Julien Feytout



La Vie du Village

Jumelage

Au mois de juillet, nous sommes allés en Alsace à OTTROT, village jumelé avec SAUSSIGNAC. A cette occasion, j'ai pu rencontrer le maire d'OTTROT, Monsieur Claude DEYBACH.

Il est intéressé que l'on relance le jumelage, mais pour l'instant avec le Covid 19, tout est bloqué. Mais, il m'a bien fait comprendre qu'il fallait rester en contact.

Jean SCHREIBER qui a réalisé le jumelage le 7 juillet 1968, est venu à SAUSSIGNAC avec deux couples d'habitants d'OTTROT du 5 au 10 Octobre.

Monsieur SCHREIBER souhaite fortement que le jumelage reprenne, il est prêt à soutenir le maire d'OTTROT Monsieur Claude DEYBACH.

J'espère que l'année 2021, nous pourrons organiser une rencontre afin de relancer le jumelage



Monique PEDEGAI

AMICALE DES PROPRIETAIRES ET CHASSEURS DE SAUSSIGNAC

Une nouvelle saison cynégétique est en cours. Même si le nombre de chasseurs est en forte baisse cette année, la convivialité demeure au sein de l'association.

Les membres actifs s'acquittent annuellement d'une cotisation dont le montant est fixé en Assemblée Générale.

L'Amicale est affiliée à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Dordogne.

La chasse aux petits gibiers - perdrix rouge, faisan commun, lapin de garenne et lièvre brun - se pratique de mi septembre à fin janvier, les samedis, dimanches, lundis, mercredis et jours fériés. L'Amicale effectue des lâchers de perdrix rouge et de faisans communs.

La chasse aux grands gibiers - chevreuils et sangliers - est soumise à un plan de chasse. En fonction de l'importance des populations présentes sur notre territoire, un nombre de bracelets est demandé à la Fédération Départementale des chasseurs de la Dordogne. Après instruction de notre dossier par les instances compétentes, un quota global, par espèces et classe d'âge, est attribué au profit de la convention CH/SA Razac de Saussignac/Saussignac suite à la fusion de la l'Amicale des Propriétaires et Chasseurs de Saussignac et de la Société de Chasse de Razac de Saussignac. Les battues se font sous forme d'une équipe, majoritairement les samedis, de mi septembre à fin mars.

L'Amicale des Propriétaires et Chasseurs de Saussignac reste ouverte à toutes celles et à tous ceux qui souhaiteraient la rejoindre.

Président :

Xavier MERLO

Téléphone : 06 79 77 90 80

Garde communal agréé :

Anthony ROY

Téléphone : 06 63 73 97 29

Piégeurs agréés

Philippe BROUSSEAU

Téléphone : 06 74 67 53 45

Loïc BROUSSEAU

Téléphone : 06 77 00 36 53

Le Président,
Xavier MERLO



Une gestion de notre patrimoine arboré inscrit dans la durée !

Vous l'avez sûrement remarqué, nous avons décidé de ne pas tailler nos arbres trop tôt comme les autres années. En effet, afin de garantir la qualité et la pérennité du couvert végétal de la place de l'église, la taille des platanes sera adaptée à partir de cette année.

Le nouveau régime de taille pratiqué en fin d'hiver permettra de retrouver le rythme saisonnier des arbres, laisser ainsi le temps de réaliser complètement leur descente de sève, et ne pas favoriser des attaques fongiques sur les plaies durant toute la mauvaise saison.

D'autre part, au lieu des habituelles coupes à blanc (moignons), l'élagage se fera de manière plus sélective.

Ainsi, pour diminuer le traumatisme de nos arbres déjà fragilisés, une partie des branches sera conservée d'une année sur l'autre, permettant parallèlement d'étendre les espaces ombragés.

Enfin, un plan pluriannuel de taille sera mis en place pour organiser et gérer l'élagage dans le temps.

Cette gestion durable des nos arbres permettra d'améliorer leur état de santé, d'augmenter leur longévité et de rendre la place du village et ses multiples usages toujours plus agréable à vivre.

Nos cantonniers feront le maximum pour le ramassage des feuilles mortes : il est évident qu'elles seront plus présentes que les années précédentes... mais quoi de plus naturel !

Arnaud DABJAT et Quentin GEFFROY, paysagiste DPLG



Afin de freiner la propagation du Covid 19 et de protéger les personnes qui collectent les déchets, le gouvernement a demandé aux particuliers de jeter leurs mouchoirs, masques et gants usagés dans un sac dédié, avant de les mettre à la poubelle (sacs noirs).

Pour éviter que ce type de déchets ne soient jetés dans la nature et ne pas générer de déchets supplémentaires avec l'utilisation de sacs plastiques, à partir du lundi 10 août, le SMD3 fournira aux usagers du département l'équivalent de 2 millions de sacs en papier biodégradables.

Les usagers peuvent se rendre dans toutes les déchèteries du département pour récupérer une dotation gratuite de sacs aux horaires d'ouverture habituels. (à consulter sur ww.smd3.fr rubrique déchèteries.)

Plus d'infos >>> service relation usagers : 09 71 00 84 24 / service.usagers@smd3.fr

SMD3
Syndicat Mixte Départemental
des Déchets de la Dordogne

La Rampinsolle
24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES
Tél : 05 53 45 58 90 • Fax : 05 53 45 54 99





Informations

QU'EST-CE QUE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

La redevance incitative est la contribution demandée à l'utilisateur pour utiliser le service public des déchets.

Ce n'est pas un nouvel impôt, elle vient remplacer l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), impôt local uniquement basé sur la valeur locative du logement.

La redevance incitative sera plus juste que la taxe actuelle puisque la facturation sera en lien avec la production réelle de déchets des usagers.

La redevance incitative harmonise les tarifs à l'échelle du département.

AVEC LA REDEVANCE INCITATIVE

Seules les ordures ménagères (sacs noirs) seront comptabilisées.

Tous les producteurs de déchets seront facturés : les foyers (propriétaires occupants, locataires, résidences principales et secondaires), entreprises, collectivités, associations.

La TEOM sera supprimée.

POURQUOI METTRE EN PLACE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

Pour :

- répondre aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique d'ici 2025 :
- réduire de 50 % la quantité des ordures ménagères enfouies
- augmenter de 30 % le recyclage
- réduire de 10 % l'ensemble de nos déchets
- valoriser les biodéchets et éviter le gaspillage alimentaire
- Appliquer un système de facturation plus juste et équitable
- Maîtriser les coûts de la gestion des déchets et la facture des usagers

QUE FINANCE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

La redevance incitative sert à financer l'ensemble du service de gestion des déchets : la collecte, les déchèteries, le traitement, le développement de nouvelles filières

QUI A DÉCIDÉ DE SA MISE EN PLACE ?

L'ensemble des structures gestionnaires des déchets du département de la Dordogne a acté le principe de mise en place de la redevance incitative fin 2018.

LES ÉTAPES DE LA MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE

À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT

Elle se fait progressivement sur tout le département de la Dordogne en 3 ans pour chaque zone géographique.

ANNÉE 1 MISE EN PLACE TECHNIQUE :

Déploiement des équipements et enquête usagers.

ANNÉE 2 ANNÉE PÉDAGOGIQUE :

Utilisation du système de collecte et paiement de la TEOM avec envoi d'une facture qui ne sera pas payée.

ANNÉE 3 PREMIÈRE ANNÉE DE FACTURATION RÉELLE EN REDEVANCE INCITATIVE.

1^{ère} année de facturation en redevance incitative au 01/01/2022

2^e année de facturation en redevance incitative au 01/01/2023

3^e année de facturation en redevance incitative au 01/01/2024



POUR LES USAGERS

ÉTAPE 1 : L'IDENTIFICATION

Chaque usager enregistré dans la base de données est doté d'une carte pour la collecte en point d'apport volontaire. Il est souhaitable de s'enregistrer rapidement auprès du SMD3 afin d'être équipé dans les temps.



ÉTAPE 2 : LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

En appliquant sa carte 3 secondes sur le lecteur positionné sur le conteneur, l'utilisateur ouvre le tambour pour y déposer son sac d'ordures ménagères. L'ouverture est alors transmise et enregistrée sur sa fiche.

ÉTAPE 3 : LA FACTURATION

L'utilisateur reçoit à son domicile une facturation correspondant à la part fixe (abonnement + forfait) et à la part variable éventuelle. Le paiement se fait auprès du trésor public qui collecte les fonds pour le SMD3 ou la collectivité en charge de la collecte sur la commune.



UNE ANNÉE PÉDAGOGIQUE DE TRANSITION : Une **facture pédagogique**, qui ne sera pas à payer, sera adressée avant l'envoi de la première facture réelle début 2022. Elle indiquera aux usagers le montant qu'ils auraient dû payer à l'issue des premiers mois de fonctionnement du nouveau système, pour leur permettre d'adapter éventuellement leurs comportements afin de maîtriser leur facture. Durant cette période, la TEOM sera toujours en vigueur.



- Toutes les bornes du département sont accessibles 24h/24
- Seules les ordures ménagères (sacs noirs) sont comptabilisées au volume à l'ouverture de la borne
- La borne dédiée aux sacs noirs est la seule qui s'ouvre grâce à la carte usagers, les autres bornes (recyclables, verres, cartons) sont en libre accès
- Les emballages et papiers sont à déposer en vrac dans la borne jaune

MODE DE CALCUL DE LA FACTURATION À L'ANNÉE

A l'issue de la première année pédagogique, la grille tarifaire départementale sera adoptée, puis revue annuellement par délibération.

Voici une tendance pour les foyers les plus présents sur le territoire.

LE CALCUL POUR LES PARTICULIERS

1 PART FIXE un abonnement annuel au service (comme pour l'eau, l'électricité, etc.) + un forfait de base qui comprend le nombre d'ouvertures de bornes ordures ménagères déterminé par la composition du foyer

1 PART VARIABLE pour les ouvertures de bornes supplémentaires au delà du forfait

COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE				
Libre accès, 24h/24				
Part fixe			Part variable	
Composition du foyer	Abonnement*	Forfait**	Total	1 ouverture supplémentaire = 2,70 €
1 à 2 personnes	Autour de 80 €	24 ouvertures / an 65 €	145 € / an	2 sacs de 30 litres d'ordures ménagères peuvent être déposés à chaque ouverture.
3 à 4 personnes		48 ouvertures / an 130 €	210 € / an	
5 personnes et plus		72 ouvertures / an 195 €	275 € / an	

* L'abonnement finance l'ensemble du service public des déchets : les déchèteries, la collecte et le traitement de tous les déchets (verre, textile, emballages, etc.), le développement de nouvelles filières de recyclage, etc.

** Le forfait et la part variable prennent uniquement en compte la production d'ordures ménagères (sacs noirs).

PROFESSIONNELS

Vous êtes un professionnel, le représentant d'une collectivité ou d'une association, quel que soit le volume de déchets produits, il est indispensable d'être identifié auprès du SMD3. Pour découvrir les solutions proposées et le système tarifaire, rendez-vous sur smd3.fr rubrique Pros et Collectivités.



Le Service Usagers du SMD3 est votre interlocuteur privilégié pour :

- vous enregistrer en tant qu'utilisateur
- vous accompagner
- informer d'un changement (déménagement, personnes composant le foyer, etc.)
- signaler un matériel défectueux (points d'apport volontaire détériorés, cartes défectueuses, etc.)
- obtenir des explications relatives à la facturation, à la réduction des déchets, etc.
- répondre à toutes les questions pratiques



09 71 00 84 24
(appel non surtaxé)

service.usagers@smd3.fr

du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 30

smd3.fr

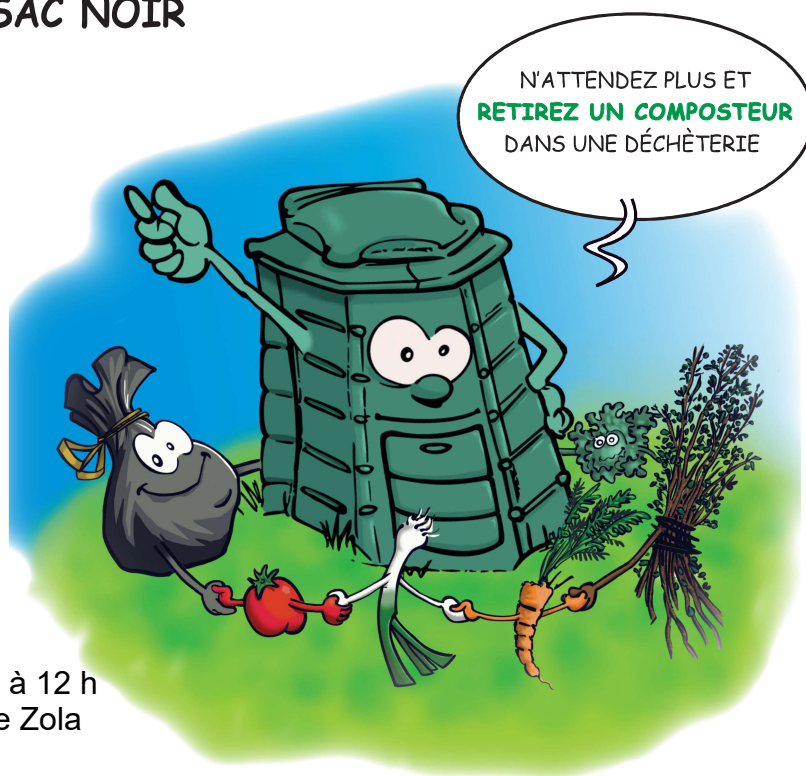




Informations

PLUS DE **30%** DES DÉCHETS
PRÉSENTS DANS VOTRE SAC NOIR
SE COMPOSTENT...
... **ALORS**

Les habitants de Saussignac peuvent désormais sur inscription auprès du service usagers, réserver un composteur et venir le chercher le samedi de 9 h à 12 h dans les déchèteries d'Issigeac, Sigoulès ou Saint Pierre d'Eyraud. Aucun composteur ne sera délivré sans inscription préalable auprès de nos services. Il est toujours possible de venir sans réservation le mercredi de 9 h à 12 h à l'antenne de Bergerac 3 rue Emile Zola



RAPPEL

Bac Jaune
les emballages en plastique
les emballages en métal
les petits cartons
les briques alimentaires
les papiers journaux, revues
et magazines

Tous les déchets qui ne sont pas recyclables et qui ne se compostent pas, doivent être déposés enfermés dans des sacs noirs dans les bacs prévus pour les ordures ménagères.

**Stop aux
Incivilités!**



Informations

Les gestes barrières sont les seuls moyens efficaces pour protéger ses proches et les personnes fragiles, ils peuvent sauver des vies ! Une campagne pour maintenir la vigilance et rappeler aussi l'importance de la vaccination contre la grippe pour les personnes fragiles et être prêts à affronter cet hiver pas comme les autres.

Alors que le coronavirus circule activement (Voir les points de situation régionaux), les gestes barrières nous permettent de continuer à vivre tout en protégeant nos proches et les personnes fragiles. Il n'est pourtant pas facile de maintenir une vigilance continue, dans notre vie quotidienne et dans tous les moments invitant à la détente. Les relâchements sont souvent la cause de l'apparition de nouveaux de cas covid, le début d'une chaîne de contamination multipliant le risque que la maladie atteigne les plus fragiles.

L'ARS lance une nouvelle campagne pour sensibiliser au maintien des gestes barrières et être prêt à affronter cet hiver pas comme les autres. De plus, pour se préparer à une co-circulation potentielle du coronavirus avec le virus de la grippe saisonnière, la campagne encourage aussi les personnes à risque à se vacciner contre la grippe.



Lors des repas de famille

Covid hiver visuel affiche repas de famille

Lors des repas de famille, on a plaisir de se retrouver et les générations se mélangent. C'est l'occasion idéale pour le coronavirus de profiter de notre baisse de vigilance et de contaminer parents et grands-parents plus âgés. Les équipes de l'ARS en charge de la gestion des clusters le constatent régulièrement, les événements familiaux sont très souvent à l'origine de nouveaux foyers de contaminations susceptibles d'atteindre un proche fragile.

Tout comme le poulet rôti et les bons petits plats, le lavage des mains, le gel hydro-alcoolique et les masques, sont les incontournables des repas de famille.

En ville

Il n'y a pas que les personnes âgées qui peuvent être fragiles face au coronavirus. De multiples pathologies peuvent augmenter le risque de développer des formes graves de coronavirus (liste des personnes à risques).

Hypertension, diabète, cancer...la fragilité de ces personnes n'est pas apparente. Au cours de notre journée, nous les croisons à de multiples reprises sans le savoir et nous devons les protéger en appliquant rigoureusement les gestes barrières. Notre masque et la distance que nous mettons entre nous et elles, les protègent. Et lorsque nous frictionnons régulièrement nos mains avec du gel hydroalcoolique, nous évitons de contaminer l'environnement que nous pouvons partager avec elles.



Informations

Au travail

Au travail, même si le port du masque est obligatoire et que tout est mis en place pour favoriser le respect des gestes barrières, il peut être compliqué de porter correctement le masque à chaque instant ou de penser à se laver les mains fréquemment. Aux pauses café, on peut facilement baisser la garde or il faut rester vigilant pour protéger les personnes fragiles comme votre collègue enceinte.



Comment adapter les bons réflexes dans toutes ces situations ?

Repas de famille, apéro et soirée entre amis, pauses entre collègues au boulot... quels réflexes adopter pour vivre avec le coronavirus ? Retrouvez les check-lists de conseils pratiques à télécharger, partager et imprimer.

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/checklist-conseils-covid19>

Cet hiver pour les personnes à risque, la vaccination contre la grippe est primordiale. Dans ce contexte sanitaire inédit et dans la perspective d'une co-circulation du coronavirus avec le virus de la grippe, cet hiver encore plus qu'un autre, il est primordial que les personnes fragiles et les professionnels de santé se vaccinent. La priorité est donnée à ces personnes dans l'objectif d'approcher les 75 % de couverture vaccinale pour ces publics cibles. Les personnes à risque de développer des complications liées à la grippe sont les mêmes que celles pouvant se retrouver hospitalisées pour des formes graves de coronavirus.

La campagne de vaccination a débuté le 13 octobre et se déroulera jusqu'au 31 janvier. Mais La haute autorité de santé (HAS) recommande de vacciner contre la grippe en priorité les personnes à forme grave pour la grippe et le Covid-19 pendant les deux premiers mois de la campagne vaccinale et de reporter après ce délai la vaccination des personnes hors cible. La vaccination et l'adoption des gestes barrières sont fondamentales pour se protéger contre la grippe.

En se vaccinant contre la grippe, elles se protègent déjà contre cette pathologie hivernale qui peut être grave.

Pour en savoir plus, consultez la page : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/vaccination-contre-la-grippe-2020-2021-une-priorite-pour-les-personnes-risque-1>



19

Covid-19 ?

Quels sont les symptômes de Covid-19 ?

Les symptômes les plus fréquents sont: la fièvre et/ou une toux sèche. On peut aussi ressentir une grosse fatigue

Les symptômes moins fréquents sont: les courbatures, maux de gorge, diarrhée, conjonctivite, perte de l'odorat et/ou le goût.

Les symptômes les plus graves: difficulté respiratoire ou une sensation d'oppression ou une douleur au niveau de la poitrine

Que faut-il faire en cas de symptômes évoquant le Covid-19?

S'isoler sans délai. Maintenir à distance les personnes - y compris celles de votre entourage.

Contactez votre médecin traitant (ou en son absence un autre médecin de ville).

NE PAS SE RENDRE DIRECTEMENT CHEZ LE MEDECIN NI AUX URGENCES DE L'HOPITAL

En cas de difficultés respiratoires importantes - appeler le 15

Réaliser un test de dépistage (un test PCR). Vous pouvez aller faire un test sans prescription médicale. Le test est pris en charge à 100% par l'assurance maladie.



Jeune artiste de Pomport
Ana Clavel Cheng 17 ans

Où se faire tester?

Centre Hospitalier de Bergerac, 9 avenue Albert Calmette, Bergerac. 05 53 73 48 48

LBM SYNLAB Bergerac, 60 Boulevard Chanzy, Bergerac. 05 53 24 28 44

LBM NOVABIO, 17 R Mounet Sully, Bergerac. 05 53 63 55 55

LBM NOVABIO 32 Boulevard Charles Garrau, Ste Foy la Grande. 05 57 41 99 33

Sources

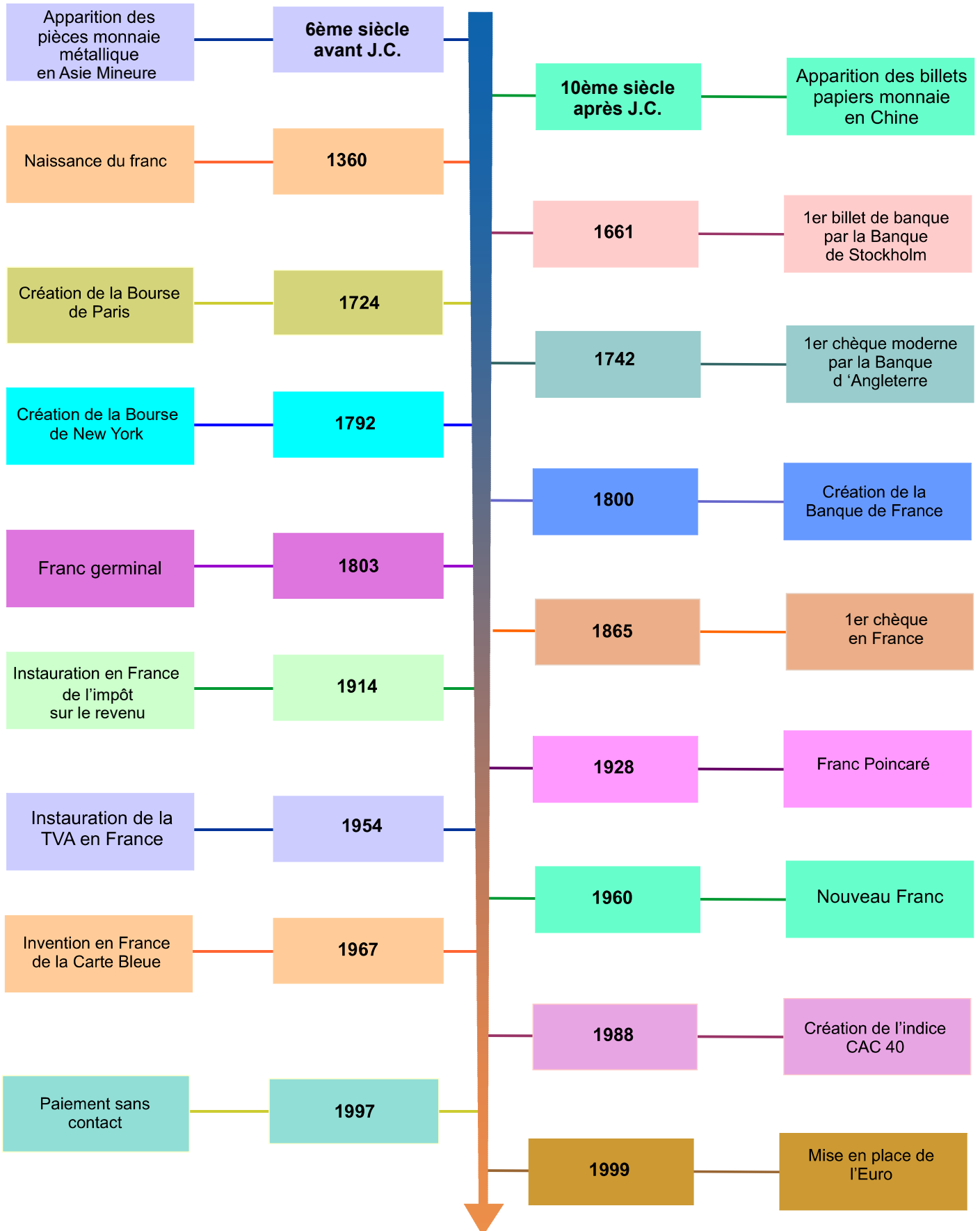
<https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/question-and-answers-hub/q-a-detail/q-a-coronaviruses#:~:text=symptomes>

<https://www.ameli.fr/dordogne/assure/covid-19/reconnaitre-la-covid-19-et-ses-symptomes-adopter-les-bons-gestes/que-faire-en-cas-de-symptomes-evoquant-le-covid-19>

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/covid-19-tests>



Il était une fois en.....





Pourquoi les pneus sont-ils de couleur noire ?

A de rares exceptions près, les pneus de voiture ont tous la même couleur. Un phénomène qui s'explique par la présence de noir de carbone. A l'origine, cette particule servait à renforcer le pneu, dont elle constituait près du tiers de la masse, le reste étant fait de gomme ainsi que de fils textiles et métalliques. Mais aujourd'hui, ce produit a été remplacé par de la silice, qui est plus résistante et offre une meilleure adhérence sur un terrain humide ; elle permet aussi de réduire la perte d'énergie due au roulement ; le noir de carbone a toutefois été maintenu dans la composition, en petite quantité, pour conserver cette couleur des pneus. En son absence, ils auraient une couleur beige, la silice pure blanche se mélangeant au caoutchouc et à d'autres adjuvants chimiques. Le noir de carbone est aussi utilisé dans les colorants alimentaires ou l'encre des photocopieuses.



D'où vient la tradition d'offrir des dragées lors d'événements ?



C'est un grand classique des baptêmes et des mariages. En Europe, mais également outre-Atlantique, les dragées - une amande enrobée de sucre - sont souvent offertes aux invités lors de ces célébrations.

Une coutume qui remonte à l'Antiquité. Vers 170 av. J-C, Julius Dragatus, un confiseur romain, a en effet créé ce bonbon complètement par hasard, en faisant tomber une amande dans une jarre de miel. Appréciant cette sucrerie inattendue, il a alors décidé d'en servir lors du baptême du fils d'un notable de la ville. Ces douceurs, appelées "dragati" en référence à leur créateur, ont connu un succès immédiat, si bien que l'habitude a été prise de les offrir lors des événements heureux.

D'abord réservées aux élites romaines, elles ont fini par être généralisées à toutes les classes sociales. Ce n'est finalement qu'au XII^{ème} siècle que les dragées ont fait leur apparition en France.

La carte d'identité des maires en 2020

Le nombre de femmes maires progresse (1 000 communes de plus, lors des dernières élections) mais reste, encore faible : environ 20 % au total (6 913 communes). Elles sont surtout présentes dans les collectivités de moins de 500 habitants; sur les villes de plus de 100.000 habitants, elles sont 12 sur les 42 communes de cette strate.

L'âge moyen des maires est de 58,9 ans; 4 % d'entre eux, ont moins de 40 ans, et 55,3 % ont plus de 60 ans.

Le plus jeune maire de France est maire de VINZIEUX (Ardèche), il a 18 ans, le plus âgé est maire de BEAUFORT-EN-ARGONNE (Meuse), il a 91 ans.





Infos Utiles

Artisans

Assainissement - Terrassement

CPAT - Cédric Patriarca 06 84 99 05 61

Carreleur

Laval Carrelages 05 53 58 88 23

Electricien

Elec 2.0

Loïc Hazas-Colorado 06 78 01 64 85

Dépannage, installation,
rénovation, pompes à chaleur,
panneaux solaires,
kit de pieuvre électrique

Maçon

Bertrand Pelletane 06 74 12 37 03
Construction, rénovation pierres anciennes

Créatrice de Bijoux, plasticienne

Annabelle Degroote 06 11 60 66 71

<https://annabelle-degroote.jimdo.com>

Producteur de Spiruline

Chris Pressoir 06 74 14 36 14
www.spiruline-perigord.fr

Location de décoration, vaisselle
et mobilier vintage pour le mariage
et événements privés

Le Scénographe www.lescenographe.fr

Créatrice de vêtements et accessoires
pour bébés, enfants et mamans


Lise Machioro 06 16 89 47 37

 Des petits pois et moi

Piscinier

Jérémy Marchioro 06 40 90 10 15

Construction, rénovation, entretien,
dépannage,terrasse

 Bulle d'O Machioro

Conseillère en immobilier
Agent commercial indépendant



Marie-christine Danckers 06 80 89 55 32

Photographe

Timothy White 05 53 24 34 22

www.snowwhite.fr

Professions libérales

Cabinet infirmier

Alvyn MICHELS 06 19 67 24 99

Office notarial

05 53 74 50 50

Commerçants

Dépôt de Pains

Au Café Associatif
« Au Timbré »

06 30 96 77 87

Restaurants/Café

Le Lion d'Or

05 53 24 72 30

Le Café 1500

06 42 13 93 67
www.1500.rocks



The Bus Brothers



06 68 14 55 09



Café Associatif
« Au Timbré »

**Vente directe de vins à la propriété**

BIAUSSAT Ginette Les Cavailles	05 53 27 92 28	PORTIER Jean-Paul Le Brandeau	
CLOS d'ORSIGNAC	06 82 43 71 80	RICHARD Daniel La Prade	05 53 27 93 34
CUISSET Gérard Les Miaudoux	05 53 27 92 31	ROCHES Olivier Le Tap	05 53 27 53 41
EARL Vignobles, Les Plaguettes Gazziola Serge	05 53 27 01 20	SADOUX Pierre La Petite Borie	05 53 27 92 17
EARL Vignobles GERAUD Les Ganfards	05 53 27 92 18	SARL des Tanagras Les Champs des Petites	05 53 27 90 18
FEELY Sean et Caroline La Haute Garrigue	05 53 22 72 71	SARL Marcassin Fayolle	05 53 74 32 02
LANEL Frédéric Le Meynot	05 53 27 90 46	SCEA CASTANG-DUPIN	05 53 27 86 40
MERLOT Xavier Les Ganfards	06 79 77 90 80	SCEA MORNAC Serge Les Pradets	05 53 27 92 23
NONCLERCQ Thierry	05 53 58 12 57	TRAMIER Eric Naudigare	05 53 74 24 59

Chambres d'hôtes

Domaine de la Queyssie www.laqueyssie.com	05 53 27 39 37	La Viderente	05 53 27 93 75
Le 1500 www.le1500.rocks	06 42 13 93 67	Aux champés	06 48 39 65 73
		Ecolieu de Cablanc www.cablanc.com	06 03 76 99 33

Gîtes

Château les Miaudoux www.chateaulesmiaudoux.com	05 53 27 92 31	Château Feely www.chateaufeely.com	05 53 22 72 71
Domaine de Bramefant www.domainedebramefant.com	05 53 22 92 51	Les Marais www.dordognegite.com	
Redworth properties www.redworthproperties.co.uk		Château le Tap	05 53 27 53 41
Aux champés	06 48 39 65 73	Ecolieu de Cablanc www.cablanc.com	06 03 76 99 33
Le Maynot	06 18 31 02 88	Le 1500 www.le1500.rocks	06 42 13 93 67

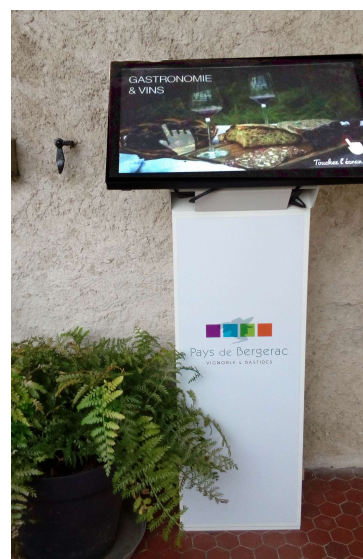
Infos Pratiques

UNE BORNE TOURISTIQUE AU CAFÉ ASSOCIATIF.

Depuis fin Août, l'Office du Tourisme de Bergerac a confié une de ses bornes informatique au village. Grâce à celle-ci, les visiteurs et touristes peuvent consulter les activités, les vignobles, Châteaux et restaurants qui sont proches de nos coteaux.

Une fois l'itinéraire choisi, il suffit de le charger sur son téléphone ou de l'envoyer sur sa boîte de courrier électronique.

La borne est placée dans la Véranda du Café "Au Timbré". Dès son aménagement terminé, la véranda sera ouverte tous les matins afin que les visiteurs puissent la consulter à leur bon vouloir.



L'Agence Postale Communale

LUNDI *de 09h00 à 13h00*

MARDI *de 09h00 à 13h00*

MERCREDI *de 09h00 à 13h00*

JEUDI *de 09h00 à 13h00*

VENDREDI *de 09h00 à 13h00*

SAMEDI *de 09h00 à 12h00*



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

**L'Agence Postale Communale (APC)
sera fermée aux dates suivantes:**

**Du samedi 26 décembre
au samedi 2 janvier 2021 inclus**

**En cas d'urgence, nous invitons les administrés
à se rendre au bureau de poste de Gardonne
ou Sigoulès.**

**Nous vous rappelons qu'il est également possible
d'affranchir son courrier/colis sur le site internet
www.laposte.fr**

Mariages



Frédéric LHAUMOND et Annie SANCHEZ
le 11 juillet 2020

Rémy FORLER et Amandine GIANDUZZO
le 29 août 2020

La Mairie : Tel : **05.53.27.92.27**

Le bourg 24240 SAUSSIGNAC

Email : **saussignacmairie@wanadoo.fr**

Accueil : 09h00 - 13h00 du lundi au vendredi

Monsieur le Maire et ses adjoints
reçoivent sur rendez-vous

Acte d'état civil

Vous pouvez obtenir une copie

ou un extrait d'acte d'état civil

(naissance, mariage, décès)

auprès de la mairie de Saussignac.

Ce service est gratuit pour les particuliers

Jour de collecte des ordures ménagères

**Sacs noirs
le mercredi matin avant 07h00**

**Sacs jaunes
le jeudi matin avant 07h00**

**Le ramassage des ordures ménagères
est assuré les jours fériés
sauf le 1er mai**

Gendarmerie de Sigoulès:

05 53 73 53 40 ou 17

Pompiers 18

SAMU 15

Directeur de la publication : Daniel RABAT, Maire de SAUSSIGNAC

Communication : Grégoire Philippe

Rédacteurs : Henriette Caille, Elsa Clavel, Annabelle Degroote, Anne Boisvert, Alan Thomas,
Monique Pédégai, Xavier Merlo, Arnaud Dabjat, Olivier Roche, Joëlle Boisvert

Illustration : Ana Clavel Cheng

Conception de la production : Marie-christine Danckers

Distribution : Daniel Fouques, Jean-Marie Marche